

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe de la Gauche
Démocrate et Républicaine
3, route des Trois Ponts
63300 THIERS

Le 05 juillet 2021

Monsieur Frédéric AGUILERA
Vice-président délégué aux transports
Hôtel de région Auvergne-Rhône-Alpes
1, esplanade François Mitterrand
CS 20033
69269 LYON Cedex 2

Objet : appel d'offre transport régional
Nos références : LC/AC/2235

Monsieur le Vice-président,

Je souhaite attirer votre attention sur les conséquences du résultat de l'appel d'offre émis par la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des transports scolaires et des lignes régulières.

Plusieurs entreprises locales de transports m'ont fait part de leurs inquiétudes. Ces six entreprises emploient plus de cent personnes.

Outre les risques pesant sur ces sociétés avec une prévision de trois dépôts de bilan et pour les autres de nombreux licenciements de personnels administratifs, commerciaux et de maintenance, ces entreprises se disent très inquiètes du service rendu par la nouvelle société entrante, ayant des prétentions inférieures en moyenne de 28% qui peuvent laisser présumer une vente à perte.

En effet, en plus du manque de références dans le domaine du transport scolaire et de garantie financière, elles dénoncent, chez l'entreprise retenue, un nombre de véhicules très largement inférieur aux besoins du territoire, une absence de parc local de maintenance et de service de ressources humaines étant en capacité d'effectuer le transfert des personnels avec le maintien des conditions salariales pour les personnels concernés.

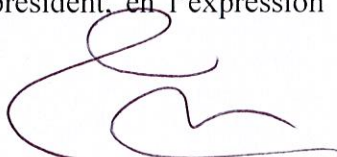
De plus, elles précisent que le positionnement commercial de cette entreprise ne permettra plus l'organisation de voyages périscolaires.

Enfin, elles dénoncent une communication de l'entreprise entrante sur ses gains de marché avant la finalisation de la procédure.

Les élus locaux soulignent de plus un éloignement de la société attributaire, ne permettant pas les ajustements de proximité en lien avec les évolutions des dessertes.

Au regard des arguments avancés par ces entreprises locales, je vous sollicite pour que vos services soient très attentifs aux conséquences d'un choix uniquement motivé par le critère du moins-disant et puissent étudier les possibilités juridiques permettant de revenir sur cette attribution de marché avant sa notification.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



André CHASSAIGNE